

sans faire état des autres éléments de la résolution 242, dont le droit de tous les États de la région de vivre dans la paix et la sécurité.

La résolution la plus déconcertante que l'Assemblée générale ait adoptée sur cette question ou toute autre série de questions est celle selon laquelle «le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale». Non seulement, le Canada s'oppose-t-il à la résolution elle-même, mais encore déplore-t-il que le souci permanent de l'ONU de faire respecter les droits de l'homme puisse s'estomper, sous l'effet de cette résolution mal conçue et que ses victoires en ce domaine puissent être compromises. En expliquant pourquoi il avait voté contre la résolution, le représentant du Canada a dit que «relier le concept du sionisme à la doctrine raciale de l'*apartheid* (est) inapproprié, imprécis, contentieux et inutile».

Chypre

L'éternel problème de Chypre et du renouvellement du mandat de l'UNFICYP donna lieu à un autre débat pénible. À cause de sa participation active aux sein des forces de l'ONU responsables du maintien de la paix à Chypre, le Canada a suivi le débat avec intérêt. L'Assemblée générale a manifesté son insatisfaction au sujet du débat en adoptant une résolution où elle déplore le peu de progrès accompli dans la négociation entreprise en vue de mettre fin au conflit. Elle y demande aussi que toutes les forces étrangères autres que celles de l'ONU quittent l'île sans délai. Le Conseil de sécurité a renouvelé le mandat de l'UNFICYP pour six autres mois à compter du 15 décembre et, à la demande du Secrétaire général, le Canada s'est engagé, encore une fois, à fournir des troupes pour cette période.

Corée

Le Canada a pensé qu'il y avait cette année une réelle possibilité de faire progresser la question coréenne à l'Assemblée générale. Depuis la fin de la guerre de Corée, les débats qui ont porté sur cette question à l'ONU sont presque toujours restés sans résultat, mais, en 1975, les États-Unis et la République de Corée ont modifié leur position de façon décisive en proposant une résolution demandant la dissolution du commandement de l'ONU et l'adoption de mesures pouvant assurer la survie de l'accord d'armistice de 1953, dont le

commandement de l'ONU est le seul signataire du côté allié. Le Canada a coparrainé cette résolution avec 19 autres nations dans l'espoir que le changement d'attitude manifesté par la République de Corée et les États-Unis à l'égard de cette question serait suivi d'un désir de négocier analogue de la part de la République démocratique populaire de Corée. La dissolution du commandement de l'ONU lui semblait, par ailleurs, un moyen de simplifier la question: en libérant les Nations Unies de cette responsabilité, on encouragerait les deux Corées à négocier sérieusement entre elles.

Les partisans de la République démocratique populaire de Corée ont, eux aussi, mis de l'avant une résolution demandant la dissolution du commandement de l'ONU et le remplacement de l'armistice par un accord de paix négocié entre les «véritables parties en cause» qui, à leurs yeux, se limitent à la République démocratique populaire de Corée et aux États-Unis, aucune reconnaissance n'étant accordée, de ce point de vue, à la République de Corée. En outre, la résolution n'assurerait aucunement que l'armistice serait respecté, après la dissolution du commandement de l'ONU, jusqu'à la conclusion d'un accord de paix.

Après une campagne active menée des deux côtés, l'Assemblée générale a adopté les deux résolutions par de faibles majorités; c'était la première fois que l'ONU adoptait deux résolutions contradictoires. Le problème est maintenant dans une impasse à peu près totale et il faudra déployer des efforts intenses si l'on veut en arriver à des résultats plus positifs à la trente et unième session de l'Assemblée générale.

Maintien de la paix

En 1975, comme par le passé, le Canada a joué un rôle éminemment actif dans le maintien de la paix par l'ONU. Outre qu'il possède de larges contingents au sein des trois forces de maintien de la paix de Chypre et du Moyen-Orient (UNFICYP, FUNU II et UNDOF), le Canada n'a pas cessé de demander que les pays participants élèvent le niveau d'entraînement et de préparation de leurs forces armées et qu'ils abordent les problèmes de logistique et de matériel de façon plus approfondie.